Paris, le 13 juin 2018, 1h40

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Groupe ERAMET : augmentation à 1,75 dollar australien, prix final et définitif[1] de l'Offre Publique d'Achat sur les actions de la société Mineral Deposits Limited (MDL)

- Augmentation du prix de l'Offre représentant une prime de 59 % par rapport au cours moyen pondéré par les volumes (*VWAP*) sur un mois[2]
- L'Offre sera déclarée inconditionnelle si ERAMET franchit le seuil de 50,01 %[3]
- Paiement accéléré du prix de l'Offre en 7 jours ouvrés
- Extension de la période d'Offre jusqu'au 13 juillet 2018 (sous réserve d'une nouvelle extension de la période d'Offre ou du retrait de l'Offre)

Suite aux communiqués en date des 27 avril 2018 et 14 mai 2018, ERAMET annonce ce jour l'augmentation du prix de l'Offre Publique d'Achat (**Offre**) initiée en vue d'acquérir la totalité des actions émises par MDL et dont elle n'est pas déjà titulaire, à hauteur de 1,75 dollar australien par action de MDL (**Offre Améliorée**).

L'Offre est soumise à des conditions limitées, notamment un pourcentage minimum d'acceptation de l'Offre de 50,01 %. ERAMET a l'intention de déclarer l'Offre libre de toutes conditions si elle acquiert une participation significative représentant au moins 50,01 % des actions de MDL (sur une base pleinement diluée)[4].

Le prix de l'Offre Améliorée de 1,75 dollar australien par action de MDL est final et définitif et ne sera pas augmenté sauf en cas de dépôt d'une offre alternative ou concurrente concernant MDL ou TiZir[5].

Offre Améliorée très attractive pour les actionnaires de MDL

L'Offre Améliorée présente de nombreux avantages significatifs pour les actionnaires de MDL.

- Le prix de l'Offre, augmenté à 1,75 dollar australien, représente une valorisation des actions de MDL avec une prime substantielle de :

---

1 Le prix de l'Offre ne sera pas augmenté en l'absence de toute offre alternative ou concurrente.

2 Des actions de MDL jusqu'au au 26 avril 2018 inclus, soit le dernier jour de négociation précédant l'annonce de l'Offre.

3 ERAMET se réserve le droit de lever tout ou partie des conditions de l'Offre, à tout moment, en toutes autres circonstances.

4 Sous réserve de l'absence de violation de toutes conditions de l'Offre et de l'absence d'évènements, affaires ou situations qui pourraient, ou seraient raisonnablement susceptibles d'empêcher la réalisation de toute condition de l'Offre, au jour de l'acquisition d'une participation significative d'au moins 50,01 % des actions de MDL (sur une base pleinement diluée) ou préalablement à cette acquisition.

5 Joint-venture exerçant une activité intégrée dans le domaine des sables minéralisés (dioxyde de titane et zircon) au Sénégal et en Norvège et détenue conjointement par ERAMET et MDL, chacune à hauteur de 50 % du capital et des droits de vote de TiZir.

- 51 % par rapport au cours de clôture des actions de MDL au dernier jour de négociation précédant l'annonce de l'Offre le 27 avril 2018 (**Date d'Annonce**) s'élevant à 1,16 dollar australien ;
- 59 % par rapport au cours moyen pondéré par les volumes (*VWAP*) sur un mois des actions de MDL, calculé jusqu'au dernier jour de négociation précédant la Date d'Annonce (inclus), s'élevant à 1,10 dollar australien ; et
- 317 % par rapport au prix de souscription de 0,42 dollar australien par action dans le cadre de l'augmentation de capital de MDL en mars 2017.

- L'Offre donne aux actionnaires de MDL l'assurance de recevoir un montant en numéraire comparé aux risques de rester actionnaires de MDL, en ce compris les risques opérationnels et le fort ratio d'endettement de TiZir, le manque de diversification du portefeuille d'actifs de MDL et la faible liquidité de ses titres, ainsi que la volatilité globale du marché des sables minéralisés.

- L'Offre d'ERAMET est la seule offre existante, aucune offre concurrente n'ayant été déposée.

- Le cours des actions de MDL serait susceptible de chuter significativement dans le cas où l'Offre d'ERAMET n'aboutirait pas.

Paiement accéléré

En outre, si l'Offre devient inconditionnelle, ERAMET versera le montant en numéraire dû aux actionnaires de MDL, qui ont valablement accepté l'Offre, dans un délai de 7 jours ouvrés suivant la date à laquelle l'Offre est devenue inconditionnelle ou, si elle est postérieure, la date de réception de toute acceptation valide de l'Offre par l'actionnaire.

Extension de la période d'Offre

La période d'Offre est étendue de trois semaines et expirera le 13 juillet 2018 à 19h00 (heure de Sydney), sous réserve d'une nouvelle extension de la période d'Offre ou du retrait de l'Offre.

Un prix d'Offre augmenté intégralement financé

En conséquence de l'Offre Améliorée, le montant maximum en numéraire à payer dans le cadre de l'Offre est augmenté.

Si tous les droits de performance de MDL sont acquis et échangés contre des actions de MDL pendant la période d'Offre, le nombre maximum d'actions de MDL qui peuvent être acquises par ERAMET dans le cadre de l'Offre est de 184.200.215[6]. Dès lors, le montant maximum en numéraire qu'ERAMET devrait payer en contrepartie des acceptations à l'Offre serait d'environ 322 millions de dollars australiens (**Nouveau Montant Maximum de l'Offre**).

ERAMET financera le Nouveau Montant Maximum de l'Offre et les coûts associés en utilisant ses réserves de trésorerie existantes. A la date de la présente annonce, les réserves de trésorerie d'ERAMET excèdent le Nouveau Montant Maximum de l'Offre[7].

L'ensemble des termes et conditions de l'Offre figurent dans la Déclaration de l'Initiateur (*Bidder's Statement*) en date du 14 mai 2018, telle que complétée par les Déclarations Complémentaires de l'Initiateur (*second, third and fourth Supplementary Bidder's Statement*) qui sont disponibles en version anglaise sur le site internet d'ERAMET à l'adresse **www.eramet.com/en**.

---

[6] Ce nombre exclut les 15.826.332 actions de MDL actuellement détenues par ERAMET et est calculé sur la base d'un nombre total de 196.985.649 actions et de 3.040.898 droits de performance en cours d'acquisition à la date de la présente annonce (voir l'Annexe 3B (*Appendix 3B*) publiée par MDL en date du 25 mai 2018).

[7] Pour plus d'information sur les réserves de trésorerie d'ERAMET, voir le paragraphe 5.2 de la Déclaration de l'Initiateur (*Bidder's Statement*) d'ERAMET en date du 14 mai 2018.

A PROPOS D'ERAMET

ERAMET est un des principaux producteurs mondiaux de :

- manganèse et nickel, utilisés pour améliorer les propriétés des aciers, de sables minéralisés (dioxyde de titane et zircon),
- pièces et demi-produits en alliages et aciers spéciaux à hautes performances utilisés par des industries telles que l'aéronautique, la production d'énergie et les outillages.

ERAMET développe par ailleurs des activités à fort potentiel de croissance, telles que l'extraction du lithium et le recyclage.

Le Groupe emploie environ 12 600 personnes dans vingt pays.

Code LEI : 549300LUH78PG2MP6N64

Pour plus d'information : www.eramet.com

Suivez nous avec l'appli ERAMET Finance :

Sur IOS : https://itunes.apple.com/fr/app/eramet-finance/id1115212055?mt=8

Sur Android : https://play.google.com/store/apps/details?id=com.eramet.finance

Pour consulter le rapport annuel 2017 d'ERAMET :

http://www.eramet-vers-demain.com/

CONSEIL FINANCIER D'ERAMET

Australie
Macquarie Capital
Campbell Johnson
+612 8232 9224

CONTACT INVESTISSEURS

France
Equipe Relations Investisseurs ERAMET :
Tel : +33 1 45 38 38 12
Mobile : +33 6 08 91 34 24

CONTACT PRESSE

Australie
Domestique
Jim Kelly
+61 412 549 083
jim@domestiqueconsulting.com.au

France
Image7

Marie Artzner	Lauranne Guirlinger
+33 6 75 74 31 73	+33 6 48 26 21 73
martzner@image7.fr	lguirlinger@image7.fr